

INFOS

Milieux et Faune Sauvage

- MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE - REUNION AVEC LE SECRETAIRE GENERAL

Le 03 novembre dernier l'Unsa-Ecologie interpelle la Ministre de l'Écologie sur la situation intolérable des contractuels de l'Office et lui demande que l'arrêté ministériel fixant les grilles indiciaires soit révisé avant que le projet de l'AFB devienne éventuellement une réalité (Cf. Unsa Eco info n°11).

Le 17 novembre l'Unsa est reçue par la Ministre de l'Écologie. Nous abordons avec elle les dossiers les plus importants : les grilles indiciaires des contractuels et le passage dans le NES des Techniciens de l'environnement. Nous convenons d'un entretien avec le Secrétaire général du Ministère présent à cette occasion, pour le 26 novembre.



Hier 26 novembre, nous avons donc été reçus par M. ROL-TANGUY, Secrétaire général.

Les Contractuels :

Après lui avoir encore une fois rappelé le contexte (hypothèse projet loi AFB, délais) et les conditions inacceptables dans lesquelles sont traités ces agents (grilles obsolètes), nous lui avons demandé un point d'étape, comme cela avait été convenu lors de notre entretien avec la Ministre.

M. ROL-TANGUY nous a informés qu'il travaillait sur le dossier avec la DEB et la DRH et nous a précisé qu'une solution intermédiaire (dans l'attente de la publication de la loi biodiversité et des statuts des personnels AFB) allait intervenir dans les prochaines semaines.

Nous n'avons pas à l'heure actuelle de projet entre les mains. Cependant, après toutes les actions que nous avons engagées sur ce dossier et la déclaration du Secrétaire général du MEDDE, l'Unsa-Ecologie est optimiste. Nous ne pouvons pas croire que cette annonce ne soit pas suivie d'effet.

Il est intolérable qu'une telle situation perdure plus longtemps. La publication d'un arrêté ministériel modifiant les grilles indiciaires des Contractuels n'est que justice !!

+ de négociations avec l'Unsa!

Les Fonctionnaires :

✓ **Le NES B :**

Autre dossier qui nous préoccupe est le passage dans le NES des Techniciens de l'Environnement. Nous avons insisté sur le fait que ce Corps est le dernier du Ministère à ne pas avoir intégré le NES, que depuis 2 ans toutes les réunions interministérielles sont sans issue et que nous demandons à la Ministre de « mettre les pieds dans le plat » afin d'obtenir un arbitrage de Matignon.

Le Secrétaire général nous explique qu'il vaut mieux être sûr d'avoir un arbitrage dans le sens de notre demande (intégration sans fusion de Corps) que de le demander sans être certain du résultat.

La DRH du MEDDE va donc persister dans les discussions avec la Fonction publique pour obtenir un accord de sa part, d'autant plus que le MAAF ne souhaite pas non plus de fusion avec le Corps des TSA.

✓ **Le service « actif » :**

L'Unsa-Ecologie a informé le Secrétaire général que nous allons adresser un dossier à la ministre demandant l'intégration des Corps techniques de l'environnement dans le service « actif ». En effet, compte tenu des missions régaliennes de police, des risques, de la

+ revendicatif l'Unsa!

pénibilité et de la parité de traitement avec les Corps de la police nationale ou de la Douane, nous demandons cette intégration.

Le Secrétaire général nous indique que ce dossier ne sera pas traité en priorité, que pour lui les chantiers évoqués ci-dessus et d'autres sont, à ses yeux, prioritaires.

✓ **La gestion des carrières :**

Les retards de gestion qui peuvent aller jusqu'à plus de deux ans de retard dans un changement d'échelon sont inacceptables. Nous demandons au Secrétaire général de prendre des mesures urgentes pour rattraper ces retards et faire en sorte que les avancements et les promotions soient traités dans des délais raisonnables.

Le Secrétaire général est très conscient de ce problème. Il précise qu'il partage notre souci et que, pour lui, c'est un élément cardinal, un principe de base. Les agents doivent bénéficier de leurs déroulements de carrière dans les plus brefs délais. Il nous explique que les moyens humains sont insuffisants et qu'il va s'employer à trouver des solutions rapidement. Pour ce qui concerne les EPA, nous lui rappelons que nous souhaitons une délégation de gestion afin de décharger autant que faire se peut la centrale.

Pour le suivi de ces dossiers l'Unsa-Ecologie sollicitera une réunion avec le Conseiller social de la Ministre dès le début de janvier.

Elections des représentants du personnel du 4 décembre 2014

Au travers ses professions concrètes et ambitieuses, l'UNSA-Ecologie veut répondre aux interrogations des personnels pour l'avenir de leurs métiers et de leurs carrières. Nous avons pris des engagements dans ces professions de foi, engagements sur lesquels l'UNSA-Ecologie a déjà commencé à travailler. Votre vote vous appartient !!!

VOTEZ Dynamique, VOTEZ UNSA-Ecologie



+ efficace l'Unsa!

+ revendicatif l'Unsa!

POURQUOI ADHERER A L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'Administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un Corps de l'Environnement intégrant une véritable Police de l'environnement, valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial et ses personnels de soutien indispensables.

Pour cette raison, notre OS est présente dans divers groupes de travail, comme par exemple le groupe de travail sur la pénibilité ou sur le marché habillement. L'UNSA est force de propositions. Il n'est pas question de laisser l'administration décider seule de notre avenir.

APPEL A COTISATION — Tous ensemble plus forts !!!

Cotisation UNSA-Ecologie : 0,34 Euro x INM au 1er janvier 2014

(à savoir : 66,6% déductible des impôts)

Le bulletin de cotisation pour les nouveaux adhérents se trouve sur :

www.unsa-ecologie.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !!!

Secrétaire général

06-08-57-72-62

unsa.ecologie@oncfs.gouv.fr